



Montreuil, le 15 mai 2024

# Communiqué

Hier, deux agents de l'administration pénitentiaire sont décédés et trois autres ont été grièvement blessés suite à une violente attaque dans le cadre d'un transfert de détenu.

La CGT PJJ présente ses sincères condoléances aux familles concernées et apporte tout son soutien aux proches des victimes ainsi qu'aux collègues de l'Administration Pénitentiaire.

De telles circonstances nous rappellent que nos missions de service public peuvent être exposées à des drames et nécessitent une attention particulière. Si l'employeur est tenu à une obligation de résultat en matière de santé et de sécurité au travail, celle-ci doit impérativement être accompagnée de moyens adaptés et d'une politique volontariste en la matière.

La CGT PJJ tient à rappeler cette nécessité et celle impérieuse des moyens supplémentaires pour que tous les agents du ministère puissent travailler en sécurité !